



COTISATIONS 2016 AU RESEAU FRANCE STATION NAUTIQUE

DROIT D'ENTREE 7 910€HT

- Périodicité : Mois de décembre de l'année de délivrance du Label
- Echéance de paiement : avant le 31 décembre

COTISATIONS DES MEMBRES ACTIFS

Critère par taille des Stations Nautiques en population DGF^(*)	
plus de 50 000 habitants	7 500€ht
entre 25 000 à 50 000 habitants	6 000€ht
entre 10 000 à 25 000 habitants	5 500€ht
moins de 10 000 habitants	5 000€ht

() Population utilisée pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement des communes et des EPCI*

- Périodicité : Appel annuel au mois de janvier
- Echéance de paiement : avant le 30 juillet de l'année concernée

COTISATION DES MEMBRES DE DROIT 150€HT

- Périodicité : Appel annuel au mois de janvier
- Echéance de paiement : avant le 30 juillet de l'année concernée